



Le 31 octobre 2025

Jean-François Carémel,
Secrétaire académique SNES-FSU LILLE
Manuela De Oliveira,
Co-secrétaire académique SNES-FSU AMIENS

À

Madame la Rectrice de l'académie de Lille
Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens

Objet : Cyberattaque des lycées de la région

Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur,

Nous vous adressons ce courrier afin d'obtenir un point précis de la situation suite au CSA-A exceptionnel du 16 octobre dernier, au cours duquel vous nous avez informés des opérations en cours et à venir.

Nous comprenons et approuvons que la remise en service du matériel administratif ait été prioritaire et souhaitons un calendrier précis (et le plus court possible) des opérations de remise en service des ordinateurs à usage pédagogique.

Dans l'immédiat, un accès à des photocopieurs avec un nombre de copies suffisant doit être octroyé aux enseignant-es (la semaine avant les vacances, certain-es chef.fes d'établissement ont indiqué à des collègues qu'ils faisaient trop de photocopies ou en ont limité le volume arbitrairement, alors que ce support de travail est devenu le seul possible en plus des manuels). Par ailleurs, les enseignant-es n'ont pas à apporter leur matériel informatique personnel dans les établissements pour travailler avec leurs élèves.

Il nous paraît essentiel qu'un protocole clair **soit discuté avec nos collègues** dans tous les établissements pour faire l'appel, avec la possibilité (non pas l'obligation) d'utiliser des téléphones portables personnels pour saisir les absences dans Pronote, mais surtout la mise à disposition de documents papiers pour faire l'appel et indications claires pour leur transmission à la vie scolaire (en sachant qu'un enseignant.e ne peut passer chaque heure en vie scolaire).

Enfin, lors du CSAA, vous avez évoqué la communication rapide **d'outils de "continuité pédagogique"** préparés par les IA-IPR. Les enseignant.es **qui souhaiteraient y recourir** auront besoin de temps pour se les approprier, on ne peut exiger d'**elles et d'eux** d'être en mesure de les utiliser dès la rentrée, conformément à la liberté pédagogique qui leur est reconnue.

D'autant qu'à 4 jours de la reprise, aucun élément n'a été transmis aux équipes pédagogiques.

Par conséquent, nous demandons à ce qu'une consigne soit donnée afin de réunir des plénières où les collègues puissent établir le diagnostic précis sur la situation de l'établissement et fassent la remontée des besoins, que les directions, seules ne peuvent pas connaître.

Dans l'immédiat, nous souhaitons que soit levée la consigne de ne plus utiliser les PC connectés au réseau pédagogique, afin d'ouvrir la possibilité d'utiliser ces PC hors connexion au réseau et de permettre ainsi aux enseignant.es de pouvoir projeter les ressources nécessaires à l'animation de leur cours. Nous espérons que le temps des vacances et que les prochains jours soient mis à profit pour entamer la vérification de tous ces PC et l'installation d'antivirus efficaces, le pare-feu Microsoft s'étant révélé inefficace. La collectivité doit être interpellée en ce sens.

Nous souhaitons, comme vous, que cet épisode qui met le service public d'éducation à mal, se termine au plus vite, mais surtout que des enseignements puissent être tirés sur les choix faits par la Région de confier les missions de service public à des entreprises privées telles que Microsoft. Les données privées, la qualité des enseignements, les conditions de travail des personnels et des élèves doivent faire l'objet d'une attention toute particulière dans ce contexte. Nous réitérons notre demande d'une communication officielle du Rectorat auprès de l'ensemble des collègues et des usagers pour les tenir informés.es de manière transparente et complète sur les conséquences de cette cyberattaque sur leurs données personnelles et sur le risque de contamination par le virus de leur propre matériel informatique.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Jean-François Carémel,
Secrétaire académique SNES-FSU LILLE



Manuela De Oliveira,
Co-secrétaire académique SNES-FSU AMIENS